

Comment se servir du matériel de vote

LE MATERIEL OFFICIEL

▪ L'enveloppe de transmission aller- retour (grise)

C'est par elle que le matériel de vote officiel vous parvient à domicile

C'est aussi par elle que vous pourrez retourner votre vote si vous voulez voter par la poste, ou déposer votre vote dans la boîte aux lettres communale

ATTENTION: explications ci-dessous pour l'ouverture de l'enveloppe



▪ La carte de vote

(de couleur différente à chaque votation ou élection)

C'est le document qui atteste de votre qualité d'électeur

La mention CH-VD-CO (exemple ci-conté) indique au bureau électoral que l'électeur a le droit de vote sur les plans fédéral, cantonal et communal. (électeur suisse)

La mention CO indiquerait qu'il a exclusivement le droit de vote sur le plan communal. (électeur étranger)

La mention CH indiquerait qu'il a exclusivement le droit de vote sur le plan fédéral. (électeur suisse de l'étranger)



▪ Le bulletin électoral

C'est le support sur lequel vous pouvez exprimer vos suffrages (choix) en cas d'élection.

▪ Le bulletin de vote

C'est le support sur lequel vous pouvez exprimer vos réponses en cas de votation .

Bulletin officiel pour l'élection au Conseil national 2003

Parti/liste: _____

Liste n° _____

N° d'ordre *	NOM, prénom
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	

* Liste manuscrite (prière d'inscrire les candidats avec leur n° d'ordre)

CONFÉDÉRATION SUISSE

1

Bulletin de vote pour la votation populaire du 18 mai 2003

Acceptez-vous la modification du 4 octobre 2002 de la loi sur l'armée (Armée XXI)?

Réponse

CONFÉDÉRATION SUISSE

2

Bulletin de vote pour la votation populaire du 18 mai 2003

Acceptez-vous la loi fédérale du 4 octobre 2002 sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPC)?

Réponse

CONFÉDÉRATION SUISSE

3

Bulletin de vote pour la votation populaire du 18 mai 2003

Acceptez-vous l'initiative populaire - pour des loyers loyaux-?

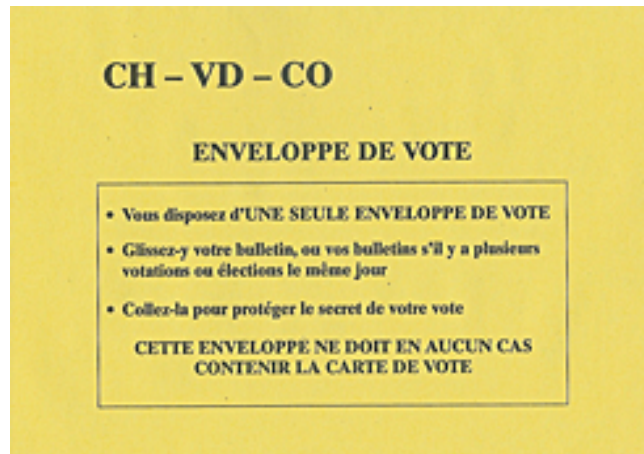
Réponse

▪ **L'enveloppe de vote**
(jaune)

Elle est destinée:

à contenir votre bulletin (ou vos bulletins si différentes votations et/ ou élections ont lieu simultanément)

à protéger le secret de votre vote



A LA RECEPTION DE VOTRE MATERIEL

Lisez attentivement les instructions au dos de l'enveloppe de transmission avant de l'ouvrir.



1- ATTENTION :

Ne déchirez pas l'enveloppe!



2- Ouvrez l'enveloppe par la languette!

Ainsi, vous pourrez la réutiliser pour renvoyer votre vote à la commune.



PREPARER LA CARTE DE VOTE

1- Prenez la carte de vote

Détachez-en le volet de transmission (qui n'est plus utile) après avoir pris note des informations qui figurent au dos.



2- Inscrivez votre date de naissance complète (jour - mois - année)

Signez



VOTER

1- Remplissez le bulletin de vote ou le bulletin électoral



2- Glissez le(s) bulletin(s) dans l'enveloppe de vote jaune.
Fermez l'enveloppe de vote jaune pour protéger le secret de votre vote.



VOTER PAR CORRESPONDANCE

1- Prenez l'enveloppe de transmission.
Glissez-y d'abord l'enveloppe de vote jaune puis la carte de vote qui doit être placée devant (mais en aucun cas dans l'enveloppe de vote).



2- Contrôlez que l'adresse du greffe apparaît bien dans la fenêtre



3- Fermez l'enveloppe de transmission.
Affranchissez l'enveloppe pour la poste si vous ne la déposez pas dans la boîte aux lettres communale.

Attention aux délais: si vous votez la dernière semaine, il faut poster votre enveloppe au plus tard:

- le mardi par courrier B
- le jeudi par courrier A

4- Pour grouper les envois, par exemple d'une même famille, utilisez une enveloppe neutre, à l'adresse du greffe de la commune dans laquelle vous glissez les enveloppes de transmission de chacun

VOTER AU BUREAU DE VOTE

Renseignez-vous auprès de l'administration communale pour savoir >

Matériel à prendre avec soi >

Le dimanche matin du scrutin exclusivement

**où se trouve le local de vote de votre commune
quelles en sont les heures d'ouverture**

- **La carte de vote (indispensable)**
- **L'enveloppe de vote jaune**
- **Le(s) bulletin(s)**

En cas de doute sur l'utilisation du matériel de vote, vous trouverez de l'aide sur place.

POUR LAUSANNE: nouveau bulletin de vote (Lausanne officielle > votations-élections)